

## MONTLAUR

# Une pierre pour le futur

Vendredi 31 mars, à 11 h, un soleil printanier et le parfum envoûtant des viornes fleuries ont accompagné la cérémonie de la pose de la première pierre du nouveau lotissement.

Antonin Andrieu, maire de la commune, a parlé des préparatifs qui ont permis un agrandissement raisonnable du village : l'eau potable, la mise aux normes de sécurité des bornes d'incendie.

La municipalité a décidé cette extension du lotissement de l'ancien maire M. Angelvy comprenant en partie des logements locatifs. Une école maternelle sortira prochainement d'une parcelle de ce lotissement.

Le vœu du maire est qu'"il faut construire pour que de nouveaux venus et ceux qui subissent la crise viticole trouvent des débouchés dans les entreprises qui vont s'installer dans le Val-de-Dagne".

M. Péliissou, administrateur de le SAAHLM (société Audoise et Ariégeoise des HLM), a souligné les "difficultés grandissantes rencontrées par les familles modestes pour accéder au logement à loyer modéré". Construire des logements sociaux en secteur rural est difficile, mais les HLM ont une vocation de proximité. Cette mission ne peut être réalisée que grâce à un partenariat avec les collecti-



La pose symbolique de la première pierre du nouveau lotissement.

vités locales, avec le département et l'Etat. La livraison des 5 pavillons est prévue pour début 2007. D'autres projets locatifs sont à l'étude sur un nouveau terrain au village, ainsi qu'à Labastide-en-Val et à Monze.

M. Filandre, directeur adjoint de l'équipement départemental, a précisé que l'Etat participe en partie aux constructions de logements sociaux.

Son souhait est que les gens hébergés soient des gens qui ont un emploi modeste dans le secteur, pour éviter la perte de salaire due aux transports.

M. Rainaud, président du conseil général, a rappelé le soutien actif du conseil général dans les projets de dévelop-

pement rural. "Les collectivités doivent se motiver". Le département de l'Aude accueille chaque mois 200 familles nouvelles. Marcel Rainaud a remercié la municipalité d'avoir implanté ces logements sociaux.

La construction de ces logements a été confiée au cabinet d'architecture Roger Falandry de Carcassonne. La résidence, appelée "Les villas de Terre Blanche", est un assemblage de pavillons de type 4, dont les entrées sont réunies par des pergolas en bois. Un muret de 1,40 m de haut sépare les espaces privés de l'espace public.

La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur dans la salle de la mairie.